



Certificat Complémentaire Voile Croisière jusqu'à 200 milles nautiques



Brevet d'Aptitude à la conduite des petits navires à voile

PRÉROGATIVES DES DIPLÔMES

CC croisière : encadrement de la voile croisière pour tous publics, y compris les scolaires

Bac PNV : encadrement de la balade nautique à la voile ou au moteur sur des navires de moins de 12 mètres, transportant au plus 12 passagers à moins de 6 milles.

OBJECTIFS

Développer, diversifier et compléter son activité annuelle et saisir des opportunités d'évolution au sein de sa structure.

CONTENU

Le CC croisière est obtenu après la certification des 2 Unités Capitalisables tout en intégrant la validation du Permis Hauturier, les contenus du BAC PNV :

Certificat de Formation de Base à la Sécurité (CFBS)
et le Certificat de Radio téléphoniste Restreint (CRR)

LES SUPPORTS DE NAVIGATION

- 1 first 35s5
- 1 SUN FAST 37
- 1 MAHE 36 (Catamaran)

CONDITIONS D'ACCÈS

1/ Être admis en formation ou être titulaire du BPJEPS spécialité Educateur Sportif, mention voile multi-supports jusqu'à 6 milles nautiques d'un abri.

2/ Réaliser une démonstration technique équivalente au niveau technique V de la FFVoile sur le support croisière.

Lieu de formation :



Prochaine session :
du 25/11/2019 au 11/03/2020

Test exigences préalables :
du 05 au 06/11/2019

Test de sélection : le 07/11/2019

Positionnement : le 08/11/2019

Modalités de sélection

- sur dossier
- démonstration technique niveau V Croisière de la FFVoile
- entretien de motivation

RYTHME / DURÉE / VALIDATION

La formation se déroule 4 mois en discontinu avec des périodes de formation en salles et en navigation côtière et hauturière.

Elle comprend :

371 heures en centre de formation

Coût de la formation

13 € de l'heure